

Une équipe à votre écoute.



Le siège social du CASIC à Forcalquier.

CASIC
SERVICE INTERCOMMUNAL D'AIDE À DOMICILE

Service intercommunal d'aide à domicile
5, avenue Fontauris
04300 FORCALQUIER
04 92 75 22 07 - www.casic.org

L'AIDE À DOMICILE

Bénéficier de l'aide à domicile, c'est pouvoir vivre chez soi, dignement, avec ses souvenirs, dans son cadre de vie.

Rester chez soi, cela permet de conserver ses relations de voisinage, son médecin traitant, ses habitudes.

C'est enfin profiter d'un certain confort (préparation des repas, petits travaux ménagers, présence, régulière, courses, déplacement, aide humaine non médicalisée), de recevoir un accompagnement personnalisé, de la part d'un personnel compétent et dévoué.

TERRITOIRE D'INTERVENTION



Imprimerie de Haute-Provence - Tél. 04 92 79 97 17



AUBENAS-LES-ALPES – CRUIS – DAUPHIN – FONTIENNE – FORCALQUIER – LARDIERS – LIMANS – LURS – MANE – MONTLAUX – NIOZELLES – ONGLES – PIERRERUE – REVEST SAINT-MARTIN – SIGONCE – SAINT-MAIME – SAINT-MARTIN-LES-EAUX – SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES – SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE – VILLEMUS – VILLENEUVE – MONTJUSTIN

AUBENAS-LES-ALPES – CRUIS – DAUPHIN – FONTIENNE – FORCALQUIER – LARDIERS – LIMANS – LURS – MANE – MONTLAUX – NIOZELLES – ONGLES – PIERRERUE – REVEST SAINT-MARTIN – SIGONCE – SAINT-MAIME – SAINT-MARTIN-LES-EAUX – SAINT-ETIENNE-LES-ORGUES – SAINT-MICHEL-L'OBSERVATOIRE – VILLEMUS – VILLENEUVE – MONTJUSTIN

NOS RÉFÉRENCES

Service social intercommunal agréée sur les Alpes-de-Haute-Provence, nous intervenons sur 22 communes du département.

Nous disposons d'une autorisation du Conseil départemental.

LA QUALITÉ DU SERVICE

Le service s'est engagé dans une démarche qualité stipulant :

- L'application du plan d'aide validé par l'utilisateur.
- La transparence dans les informations concernant l'utilisateur.
- La continuité du service 365 jours par an de 7h00 à 20h00.

Ce qui implique pour l'utilisateur :

- L'assurance d'être écouté et compris.
- Que sa demande sera traitée au mieux de ses intérêts.
- Que rien ne sera fait sans son consentement.
- Avec la garantie que ses réclamations seront traitées.

Une évaluation est effectuée régulièrement afin que la prestation corresponde au mieux aux besoins des personnes. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement sur les possibilités de prise en charge, ex: APA, caisses de retraite, mutuelles, assurances, etc...

DÉONTOLOGIE DE L'AIDE À DOMICILE

L'aide à domicile a pour mission de veiller au confort physique et moral des personnes aidées, tout en préservant le mieux possible leur autonomie.

L'aide à domicile accompagne la personne aidée dans tous les gestes de la vie quotidienne : l'aide à l'hygiène corporelle et l'habillement, l'aide à l'entretien du lieu de vie et du linge, l'aide à la préparation et la prise de repas, l'accompagnement à l'extérieur, l'aide aux démarches administratives, les courses.

Les tâches et activités d'accompagnement des aides à domicile font l'objet d'une convention d'engagement entre l'utilisateur et le service.

Les aides à domicile sont tenues d'appliquer les règles morales de la profession à savoir :

- La discrétion professionnelle, le respect de l'intimité.
- Le respect des personnes, de leurs choix et modes de vie.
- L'honnêteté sans faille, la bienveillance, l'hygiène et la sécurité des personnes aidées, sans jugement de valeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement. Nous nous déplaçons à votre domicile pour vous rencontrer.

**Réduction d'impôts
50%
Renseignez-vous
pour les modalités**

NOTRE EXPÉRIENCE

Service public spécialisé dans l'aide à domicile depuis plus de 35 ans, le CASIC intervient auprès des personnes malades, en convalescence, des personnes âgées, handicapées et des familles en difficulté.

Prestataire agréé, nous intervenons, selon chaque cas, pour apporter plus de sécurité et de confort aux usagers : **hygiène, entretien du logement et du linge, préparation et prise de repas, déplacement, promenade, compagnie, courses...**

Plus de 400 personnes ont recours chaque année à nos services. Nous gérons environ 65 000 heures d'aide à domicile par an et notre équipe rassemble plus de 80 aides à domicile qui interviennent sur tout le territoire.

Chaque aide à domicile s'investit chaque année dans le cadre de formations permettant d'améliorer sa compétence vis-à-vis des besoins des personnes.

NOS PARTENAIRES

Participant actif au réseau de l'aide à domicile nos partenaires privilégiés sont : le Conseil départemental, les caisses de retraites, la Coomaid, les Centres Communaux d'Action Sociale, le Centre Médico Psychologique, les communes, les CMS...